

RAPPORT D'ÉTAPE DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA PHASE DE TRANSITION

Janvier 2024

Dr SHEP Helguilé
Directeur d'INFOPÊCHE

SOMMAIRE

	<u>Pages</u>
Liste des abréviations	3
Résumé analytique	4
1. Introduction	5
1.1 Rappel des recommandations de la session extraordinaire du Conseil d'Administration.....	5
1.2 Préparation et structure du rapport de la période de transition	5
2. Mise en œuvre des activités des recommandations de la feuille de route	5
2.1 Rappel.....	5
2.2 Personnel.....	6
2.3 Relocalisation de bureau (matériel et équipement)	6
2.3.1 Bureau.....	6
2.3.2 Matériel et équipement.....	7
2.4 Financement : Contribution des États, projet et dons	7
2.4.1 Rappel	7
2.4.2 La collaboration avec la COMHAFAT.....	8
2.4.3 Mobilisation de ressources	9
3. Communication visibilité	10
3.1 Centre d'Information Technique (CIT).....	10
3.2 Les publications	10
3.2.1 Bulletins et autres manuels d'informations.....	10
3.2.2 Outils et canaux de communication.....	11
3.2.2.1 Activation du site d'INFOPÊCHE.....	11
3.2.2.2 Participations aux évènements.....	11
4. Existence des MOU avec d'autres organisations	11
5. Principales activités de communication et de visibilité	11
6. Activités non réalisées	12
7. Conclusion et recommandations	12
7.1 Conclusions.....	12
7.2 Recommandations.....	12
8. Perspectives	12
ANNEXES	13

LISTE DES ABRÉVIATIONS

AWFISHNET	Réseau Africain des Femmes Transformatrices et Commerçantes de Poisson
APRIFAAS	Plateforme Africaine des Institutions Régionales de la Pêche, de l'Aquaculture et des Systèmes Aquatiques
CEDEAO	Communautés Economiques des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CEEAC	Communauté Économique des États de l'Afrique Centrale
COMAHAFAT	Conférence Ministérielle sur la Coopération Halieutique entre les Etats Riverains de l'Océan Atlantique
CPCO	Conférence Ministérielle du Comité des Pêches du Centre Ouest du Golfe de Guinée
CRSP	Commission Sous Régionale des Pêches
COREP	Commission Régionale des Pêches
CEBEVIRHA	Commission Économique du Bétail, de la Viande, et des Ressources Halieutiques
CFC	Fond Commun des Produits de Base
EPR	European Fish Price Report
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture
FIN	Fish Info Network News
GIHE	Institut des Hautes Études de Glion
INC	INFOPÊCHE Nouvelles Commerciales
ITN	INFOPÊCHE Trade News
NEPAD	Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique
NORAD	Agence Norvégienne de Coopération au Développement
ONUDI	Organisation des Nations-Unies pour le Développement Industriel
UEMOA	Union Monétaire Ouest Africaine
UA-BIRA	Bureau Interafricain des Ressources Animales de l'Union Africaine
REPAO	Réseau des organisations de la pêche en Afrique de l'Ouest
SIPPO	Swiss Import Promotion Programme

RÉSUMÉ ANALYTIQUE

La mission de la phase de transition est non seulement de relancer les activités de l'Organisation Intergouvernementale mais aussi pour apurer les dettes estimées à **192.163.751 de FCFA représentant 30 mois d'arriérés de salaires de personnel et de charges sociales. Le budget de fonctionnement pour la mise en œuvre de la transition est estimé à 854.327 \$EU** soit environ **427.163.500 de FCFA**, assorti d'un mécanisme de mobilisation auprès des États membres. Ce mécanisme consiste pour les États membres à payer régulièrement leur contribution annuelle durant la période de transition et à entamer les paiements des arriérés par échelonnement.

Durant cette phase, **257.985 \$EU (128.992.500 de FCFA)** représentant 30 % du budget de fonctionnement ont été mobilisés. Ce montant a été utilisé pour mettre en œuvre des activités de fonctionnement y compris la co-organisation de deux ateliers de renforcement des capacités pour les représentants des États membres et particulièrement une session de formation à Lomé (Togo) pour renforcer les capacités en matière d'assurance qualité des cadres du département des pêches. Une étude diagnostic de performance des systèmes de contrôles en place dans les États membres d'INFOPÊCHE, régissant les produits de la pêche vers l'UE a été également réalisée. **L'ensemble des dépenses effectuées ont été certifiées par un cabinet d'audit légalement installé en Côte d'Ivoire.** Du fait de ce faible taux de paiement des contributions des États membres et du retard de financement de programmes soumis aux partenaires techniques au développement, plusieurs activités d'appuis aux États membres n'ont pu être exécutées.

En outre, il est recommandé l'apurement au moins d'une partie des arriérés de salaires du personnel, l'implication d'INFOPÊCHE aux événements nationaux pour mieux faire comprendre ses activités aux Ministères en Charge des Pêches, du Commerce et de l'Industrie et aux acteurs non étatiques dans le secteur de la pêche. La réactivation de l'accord de coopération FAO-INFOPÊCHE, facilitera le financement d'activités relatives au libre-échange (ZLECAF), y compris les réformes institutionnelles.

Enfin, le développement d'un partenariat dynamique avec le NEPAD et l'UA-BIRA, le renforcement de la collaboration avec les communautés économiques régionales (CEDEAO, la CEEAC et la SADC) constituent des perspectives à explorer pour mieux exécuter des programmes sur la commercialisation des produits de la pêche. De même, la collaboration active avec les acteurs non étatiques et autres organisations professionnelles des États membres, en vue de mieux les assister dans la compréhension et la mise en œuvre des mesures commerciales, devrait permettre la visibilité des actions d'INFOPÊCHE sur le terrain.

1. INTRODUCTION

Ce rapport concerne la mise en œuvre de la feuille de route validée par le Conseil d'Administration Extraordinaire du 4 février 2021. Cette session a recommandé à la Côte d'Ivoire de nommer un citoyen ivoirien dont son mandat est de redynamiser l'Organisation Intergouvernementale. De façon spécifique, le mandat couvre la mise en œuvre des actions concrètes à court termes avec pour objectif la réforme institutionnelle, organisationnelle et opérationnelle d'INFOPÊCHE avec la participation effective de toutes les parties prenantes.

1.1 Rappel des recommandations du Conseil d'Administration Extraordinaire du 04 février 2021

Il est spécifiquement recommandé :

- d'élaborer, proposer et mettre en œuvre les réformes politiques, institutionnelles et de gouvernance ;
- d'élaborer, proposer et mettre en œuvre un plan stratégique et une stratégie de communication interne et externe assurant la visibilité d'INFOPÊCHE ;
- de mettre à niveau l'équipement technique et améliorer le cadre de travail d'INFOPÊCHE ;
- de mobiliser des ressources financières (États membres et partenaires) pour apurer les charges sociales et relancer les activités d'INFOPÊCHE.

Le rapport du Conseil d'Administration Extraordinaire est joint en annexe 1

1.2 Préparation et structure du rapport de la période de transition

Ce rapport est consolidé sur la base des informations et des données contenues dans les rapports d'avancement mensuels et des états financiers préparés par l'administrateur et son personnel. Le rapport s'appuie sur les activités prévues par la feuille de route.

Le rapport est structuré de manière à informer les pays membres et les partenaires sur l'état d'avancement du plan de travail et du budget utilisé jusqu'à présent. Le rapport est aligné avec les activités prévues dans le programme de travail.

2. Mise en œuvre des activités des recommandations de la feuille de route

2.1 Rappel

Une task-force a été mise en place par la session extraordinaire du Conseil Extraordinaire pour appuyer l'administrateur dans la mise en œuvre de la feuille de route. Cette task-force est composée de la Côte d'Ivoire, du Sénégal, de l'Angola, du Maroc et de la Sierra Léone.

La task-force a tenu une réunion en ligne le 06 janvier 2022. Les points suivants ont été objets de discussion :

- Les informations sur les passations de charges ;
- La revue des activités de la feuille de route ;
- La priorisation des actions au regard des recommandations de la feuille de route
- Les perspectives d'actions pour appuyer les États membres ;

Au titre des divers, les points suivants ont été abordés.

- Le personnel
- Points focaux pour soutenir la transition
- Réunion de sensibilisation des ministres pour le budget 2022

A la fin de la réunion, il a été recommandé de développer un mécanisme de financement durable pour stabiliser les activités de fonctionnement de l'organisation.

2.2 Personnel

La dette d'INFOPÊCHE est très élevée et représente 30 mois d'arriérés de salaires et de charges sociales. Malgré cette vulnérabilité créée par l'ampleur de la dette, le personnel resté a montré son dévouement et son attachement à l'Organisation.

A sa prise de fonction, l'administrateur a eu à sa disposition trois employés seulement, notamment un comptable, un traducteur et un webmaster. Ces employés n'étaient pas en mesure d'exécuter les activités régaliennes d'INFOPÊCHE qui sont composées de la publication INFOPÊCHE Nouvelles Commerciales, INFOFISH International, les informations sur les tendances des prix européens des produits de la pêche (EPR) et la revue sur l'inspecteur des produits de pêche. Pour pallier cette situation, nous avons maintenu deux agents qui étaient à la retraite et sont sous contrat (le responsable de la publication et l'assistant marketing).

Tableau 1 : Personnel d'INFOPÊCHE

N°	Nom et Prénoms	Fonction
01	Dr SHEP Helguilè	Administrateur
02	ARRIKO Calice DIGRE	Traducteur
03	GNAFE Abdoulaye KONE	Comptable
04	Ibrahim SORO	Webmaster
Retraités d'INFOPÊCHE mais toujours en service		
05	Laugodo Woga Jean KABORÉ	Responsable Publication
06	Lamine YEO	Assistant Marketing

2.3 Relocalisation de bureau (matériel et équipement)

2.3.1 Bureaux

Sur la base de l'accord portant création d'INFOPÊCHE, la Côte d'Ivoire a gracieusement mis à la disposition de l'Organisation, depuis sa création en 1995, des bureaux équipés à la Cité Administrative à la Tour C. Ces bureaux, au nombre de 8 sont utilisés pour plusieurs activités de l'organisation.

Tableau 2 : Bureaux d'INFOPÊCHE

N° Bureaux	Services
01	Secrétariat
02	Directeur
03	Edition et publications
04	Comptabilité
05	Expert marketing
06	Expert assurance qualité
07	Traduction
08	Informations techniques (Bibliothèque)

Cependant, en juillet 2023, il nous a été notifié que la Tour C devrait être rénovée. Ce qui explique la relocalisation de nos bureaux à la tour NSIA.

2.3.2 Matériel et équipement

INFOPÊCHE dispose de deux véhicules en bon état de fonctionnement.

Pour améliorer l'environnement de travail, un effort a été fait pour fournir quelques matériels et équipements à INFOPÊCHE.

Tableau 3 : Matériel acquis

Quantité	Nature équipements
03	Ordinateurs de bureau
01	Vidéo projecteur
01	Tableau de projection
02	Télévisions
08	Fauteuils

2.4 Financement : Contribution des États, projet et dons

2.4.1 Rappel

A la prise de fonction de l'administrateur, les deux comptes d'INFOPÊCHE **étaient vides**. Les recommandations de l'étude de la CEDEAO adoptée par le Conseil d'Administration Extraordinaire, la feuille de route prévoyait un budget de **854.327 \$EU (427.163.500 de FCFA)** pour la relance des activités de l'Organisation, l'apurement de 30 mois d'arriérés de salaires et des charges sociales du personnel. Le mécanisme de mobilisation des ressources était le paiement régulier des contributions pendant la période de transition y compris des paiements fractionnés des arriérés des contributions des États.

Au 31 décembre 2023, l'Organisation a reçu la contribution de seulement cinq (05) pays notamment : Angola, Ghana, Maroc, Sénégal et Togo. La Côte d'Ivoire apporte régulièrement un appui financier à l'Organisation en plus de l'accord de siège.

La contribution des cinq pays y compris la subvention de la Côte d'Ivoire ainsi que les abonnements aux revues, s'élève à **257 115 \$EU** soit **128.557.562 de FCFA**. Nous sommes toujours en entente de la contribution des 13 autres pays.

Sur la période considérée, INFOPÊCHE a reçu environ 30 % du budget initial prévu pour la période de la transition. Ces contributions arrivent tardivement dans les comptes d'INFOPÊCHE et sont insignifiantes. Par conséquent la situation financière de l'Organisation est très critique.

La majeure partie des activités y compris l'appui aux États membres sont impactés négativement. De plus, le personnel existant souffre toujours d'une irrégularité de paiement de salaire. Les fonds reçus ont permis de mettre en œuvre les activités suivantes (tableau 4) :

(Voir annexe 2 : Rapport financier d'INFOPÊCHE).

Tableau 4 : Activités réalisées pendant la phase de la transition

Libellés	Montants FCFA	Montants en \$EU
Investissement	11 686 585	23 373
Ateliers conjoints de renforcements des capacités des États membres d'INFOPÊCHE à Abidjan	3 683 770	7 367
Atelier de renforcement des capacités des cadres de la Direction des Pêches du Togo	5 060 124	10 120
Étude diagnostic de performance des systèmes de contrôles en place dans les États membres d'INFOPÊCHE, régissant les produits de la pêche vers l'UE	4 000 000	8 000
Salaires et indemnités réglés du personnel d'INFOPÊCHE sur 27 mois (octobre 2021 au 31 décembre 2023)	71 544 710	143 089
Arriérés salaire de l'ex-chauffeur	2 222 235	4 444
Billet et frais de bagages pour le départ de l'ancien directeur	1 037 000	2 074
Paiements arriérés perçus de l'ancien directeur	10 555 020	21 110
Gratification COMHAFAT	1 440 000	2 880
Fournitures de bureau	3 351 000	6 702
Entretien et réparation	3 883 364	7 766
Télécommunication (téléphone internet)	2 035 669	8 287
Fonctionnement site web	2 107 945	4 216
Carburant	3 870 000	7 740
Assurances véhicules	618 032	1 236
Autres charges de fonctionnement	1 462 108	2 924
TOTAL	128 557 562	257 115

Nota bene : 1USD = 500 F XOF

Il est important de noter que la FAO est le dépositaire de l'acte final d'INFOPÊCHE. INFOPÊCHE est composée de 18 pays membres qui se sont engagés à contribuer au budget régulier de fonctionnement de l'organisation. Malheureusement le paiement de ces contributions annuelles n'est pas régulier. Par conséquent, la situation financière d'INFOPÊCHE affecte sérieusement ses activités de fonctionnement.

Concernant les réformes politiques, institutionnelles et de gouvernance de la feuille de route, une requête a été envoyée à la FAO pour solliciter une assistance. Par ailleurs, des termes de références pour le recrutement de consultants ont été élaborés et des financements seront recherchés auprès d'autres bailleurs pour la réalisation de ces activités.

En outre, INFOPÊCHE a financé sur fonds propres un atelier de renforcements des capacités au profit des cadres de la Direction des Pêches du Togo.

2.4.2 La collaboration avec la COMHAFAT

La collaboration avec la COMHAFAT a permis l'organisation conjointe de deux ateliers à Abidjan sur les thèmes (i) vers un meilleur accès au marché régional et international des produits de la pêche et de l'aquaculture et d'un séminaire régional (ii) pour un meilleur accès aux marchés des produits de la pêche et de l'aquaculture : Amélioration des exportations vers les marchés internationaux à travers les contrôles qualités des produits de la pêche et une bonne maîtrise de certains instruments internationaux pertinents. Ces deux ateliers ont enregistré chacun la participation de 47 représentants des 18 États membres d'INFOPÊCHE et des autres pays africains.



ATELIER : Vers un meilleur accès au marché régional et international des produits de la pêche et de l'aquaculture, 10-11 mars 2022



SÉMINAIRE RÉGIONAL COMHAFAT/INFOPÊCHE 2023

"Pour un meilleur accès aux marchés des produits de la pêche et de l'aquaculture : Amélioration des exportations vers les marchés internationaux à travers les contrôles qualités des produits de la pêche et une bonne maîtrise de certains instruments internationaux pertinents" 16-17 mars 2023

2.4.3 Mobilisation de ressources

INFOPÊCHE a adressé sept (07) requêtes aux partenaires techniques au développement. Des projets préparés ont été joints à ces dites requêtes. L'objectif global de ces projets était d'apporter une réponse aux principaux défis identifiés dans les États membres.

En outre INFOPÊCHE a tenu quatre (04) réunions en ligne avec les partenaires techniques et financiers suivants :

- **Le fonds pour l'application des normes et le développement du commerce (STDF)**
Le fonds pour l'application des normes et le développement du commerce (STDF) est un partenariat mondial destiné à faciliter un commerce sûr en contribuant à une croissance économique durable, à la réduction de la pauvreté et à la sécurité alimentaire. Il encourage le renforcement des capacités en matière de sécurité sanitaire des produits alimentaires, de santé des animaux et de préservation des végétaux dans les pays en voie de développement. Il dispose d'un secrétariat au sein de l'Organisation Mondiale du Commerce. INFOPÊCHE a entamé des discussions avec le secrétariat STDF et vient de soumettre une requête aux fonds d'élaboration des projets en vue d'accompagner les États membres. La requête est en cours d'examen par STDF.
- **Le Fonds Commun des Produits de Base (CFC)**
Le Fonds Commun des Produits de Base est une institution financière basée aux Pays-Bas. Le poisson figure parmi les produits de base éligible à son financement. INFOPÊCHE avait bénéficié par le passé d'importants financements du CFC pour ses projets. A la demande du Directeur d'INFOPÊCHE, l'Organisation a établi le contact avec le CFC à travers deux courriels. Le Directeur de CFC se dit favorable pour continuer les discussions concernant la coopération avec INFOPÊCHE pour la mise en œuvre de nouveaux programmes de développement.
- **La FAO siège sous-comité Commerce**
Le Secrétaire du Sous-comité de la FAO sur le commerce du poisson et coordinateur de GLOBEFISH, a convié INFOPÊCHE à une réunion en ligne le 15 juin 2022. Il a félicité cette phase de transition et se dit prêt à reprendre la coopération avec INFOPÊCHE. Des discussions sont en cours avec le siège de la FAO, pour la désignation d'un expert en assurance qualité pour assister INFOPÊCHE dans le cadre des programmes de formation des formateurs. INFOPÊCHE recevra une importante documentation sur le commerce. **Des formations sur les exigences de certains marchés porteurs seront organisées au profit des États membres.**

- La Banque Africaine de Développement (BAD)**
 INFOPÊCHE a eu une réunion en ligne le 03 juin 2022 avec la BAD. Au cours de cette réunion, INFOPÊCHE a présenté ses activités et les perspectives d'appui à ses États membres. La BAD a demandé des clarifications sur le budget et le mode de financement d'INFOPÊCHE. La BAD est favorable pour entamer une collaboration et a demandé à INFOPÊCHE d'élaborer des concepts notes conformément à des orientations données. Deux concepts notes projets ont été préparés et ont porté sur l'économie bleue et l'aquaculture. Les documents relatifs aux deux projets ont été élaborés selon les directives du Chef de l'unité des pêches.
- CEDEAO et UEMOA**
 Des requêtes spécifiques ont été envoyées à ces deux organisations pour solliciter le financement de certaines activités à caractère régional, notamment le renforcement du commerce des produits de la pêche artisanale à travers une amélioration des normes sanitaires et un meilleur suivi des prix.
 Des échanges avec la CEDEAO sont satisfaisants car la volonté qui est de fournir un appui financier à INFOPÊCHE est sur la bonne voie. L'une des raisons de cet appui est que l'Union Africaine s'est engagée à avoir un observatoire régional sur les denrées. L'existence d'INFOPÊCHE peut éviter la duplication des activités.

3 Communication visibilité

3.1 Centre d'Informations Techniques (CIT)

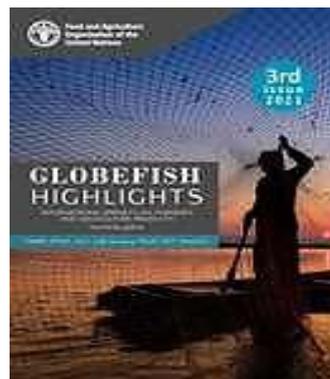
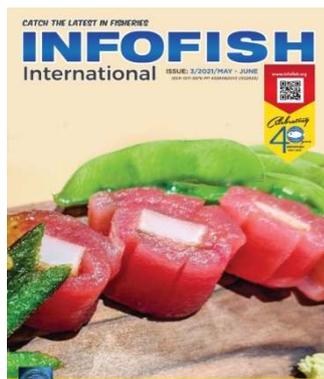
INFOPÊCHE dispose d'un Centre d'Informations Techniques avec plus de 5000 ouvrages techniques dans le domaine des pêches et d'aquaculture. Le centre accueille les étudiants, les chercheurs et divers autres professionnels en quête d'informations. Sur la période de 2021-2023, 114 personnes ont consulté le centre dans le cadre des recherches pour leur soutenance de master et doctorat.

3.2 Les publications

3.2.1 Bulletins et autres manuels d'informations

Au niveau du réseau mondial d'informations commerciales sur les produits de la pêche et de l'aquaculture (FISH INFONetwork) coordonné par GLOBEFISH, chaque organisation intergouvernementale participe aux publications des informations commerciales sur les tendances des prix.

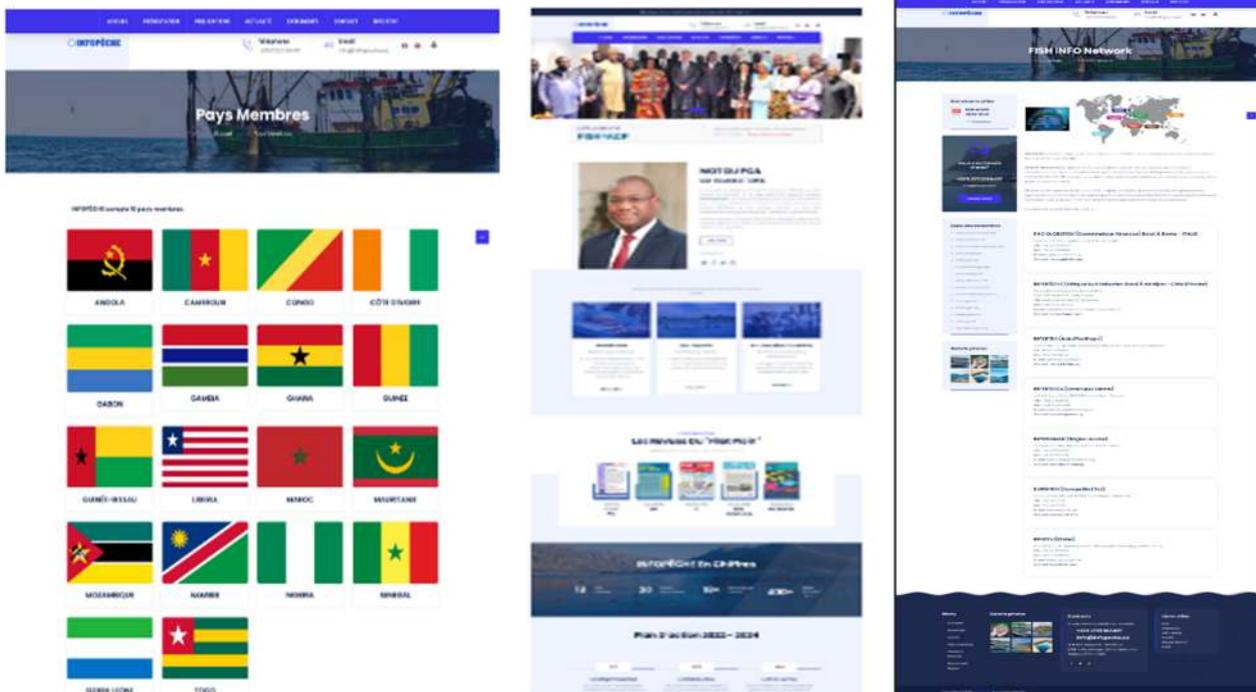
A cet effet, INFOPÊCHE a édité et diffusé 23 numéros d'INFOPÊCHE Nouvelles Commerciales (INC) français/anglais. En collaboration avec GLOBEFISH et INFOFISH, INFOPÊCHE a diffusé 12 numéros de **European Price Report (EPR)** et 6 numéros de INFOFISH International (II), 4 numéros de **The Fish Inspector**. L'ensemble de ces publications (Filet Plein / Full Net) sont destinées aux abonnés payants, aux Ministères des Pêches des pays membres.



3.2.2 Outils et canaux de communication

3.2.2.1 Activation du site d'INFOPÊCHE

Le site a été réactivé (www.infopeche.co) et des notes d'informations ont été adressées à tous les Ministères des Pêches et de l'Aquaculture des pays membres d'INFOPÊCHE ainsi que tous les membres du réseau FIN. Pour la période 2021-2023 nous avons pu enregistrer une fréquence approximative de **40.000 vues**. Ceci témoigne de l'importance de cet outil des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication. Il permet aux experts dans le domaine d'assurance qualité et de marketing d'INFOPÊCHE d'apporter appui conseil aux opérateurs de la filière pêche des pays membres.



3.2.2.2 Participations aux évènements

INFOPÊCHE a confectionné un dépliant axé sur ses principales activités d'intervention conformément à son mandat. Durant certains ateliers ou réunions à l'échelle nationale, régionale et internationale, ces dépliants sont utilisés pour mieux faire connaître INFOPÊCHE.

La liste des ateliers à l'échelle nationale, régionale auxquels INFOPÊCHE a pris part de 2021 à 2023 (annexe 3).

4. Existence des MOU avec d'autres organisations

En 2022 et 2023, INFOPÊCHE a tenu plusieurs réunions de travail en ligne et en présentiel, avec la COMHAFAT pour examiner les axes de collaboration en vue de rendre opérationnel le protocole d'entente existant entre les deux parties. Ce mécanisme se poursuivra dans la mesure du possible en 2024 avec les autres organisations. La liste des conventions signées par INFOPÊCHE est en annexe 4.

5. Principales activités de communication et de visibilité

Les publications mensuelles constituent des outils de communication et de visibilité importants pour INFOPÊCHE. En outre l'Organisation a participé à plusieurs rencontres ; ces ateliers constituent des occasions de pour mieux faire connaître INFOPÊCHE.

En outre l'existence des MoU avec d'autres organisations peut renforcer la visibilité d'INFOPÊCHE. Ainsi, INFOPÊCHE doit actualiser et rendre opérationnelles toutes les conventions déjà signées.

6. Activités non réalisées

Certaines activités programmées d'appui aux États membres et à certaines organisations professionnelles n'ont pas pu être exécutées il s'agit (i) d'un atelier d'appui à la Direction des Pêches du Ghana, (ii) accompagner la Direction des Pêches de Côte d'Ivoire dans la mise en œuvre de ses activités liées à la commercialisation des produits de la pêche artisanale (iii) d'un projet pilote d'appui aux mareyeuses d'AWFISHNET de suivi des flux du commerce transfrontalier des produits de la pêche artisanale (iv) Programme de suivi des prix des principaux marchés de poissons dans les États membres d'INFOPÊCHE.

7. Conclusion et recommandations

7.1 Conclusions

Malgré les efforts soutenus fournis par l'administrateur pour le paiement des contributions des États membres, seuls cinq pays ont payé des contributions pendant toute la période de la transition. La Côte d'Ivoire a apporté une subvention annuelle régulière.

Malgré le faible taux de paiement des contributions, les États membres confirment toujours leur attachement à l'Organisation à travers des requêtes d'assistance et leur participation à tous les événements organisés par INFOPÊCHE et aussi les promesses d'apurer leurs arriérés.

INFOPÊCHE demeure un instrument utile à l'ensemble des États membres depuis sa création : Répertoire des projets et ateliers et études d'INFOPÊCHE de 1993 à 2017 (Annexe 5)

Sur la période de transition, INFOPÊCHE n'a reçu seulement que 30 % de son budget initial prévu. Ce faible taux a impacté négativement les activités de mise en œuvre, notamment les réformes institutionnelles, l'apurement des arriérés de salaires et les sessions de renforcement des capacités techniques et commerciales.

Les requêtes de financements de projets à caractère régional sont toujours en cours d'évaluation par les partenaires.

7.2 Recommandations

- ✓ L'apurement au moins d'une partie des arriérés de salaires du personnel pour les maintenir dans l'organisation
- ✓ L'implication aux événements nationaux pour mieux faire comprendre ses activités auprès des Ministères des Ressources Animales et Halieutiques, du Commerce et de l'Industrie et acteurs non étatiques dans le secteur de la pêche
- ✓ Réactivation de l'accord de coopération FAO-INFOPÊCHE afin de faciliter le financement d'activités relatives au libre-échange (ZLECAF), y compris les réformes institutionnelles

8. Perspectives

- Développer un partenariat dynamique avec le NEPAD et UA-BIRA, afin de mieux contribuer aux activités de la ZLECAF.
- Renforcer la collaboration avec la CEDEAO, la CEEAC, la SADC ainsi que la COMHAFAT afin de formuler et/ou exécuter des programmes sur la commercialisation des produits de la pêche.
- Collaborer plus activement avec les organisations/acteurs non étatiques pour mieux les assister dans la compréhension et la mise en œuvre des mesures commerciales.
- Élargir les compétences d'INFOPÊCHE dans le domaine de l'Économie Bleue
- Évaluer les performances de la phase de transition par les pays membres de la Task-Force

ANNEXES

Annexe 1 : Rapport du Conseil d'Administration Extraordinaire d'INFOPÊCHE



TOUR C, 19^{ème} Etage, Cité Administrative, 01 B.P. 1747, Abidjan 01, CÔTE D'IVOIRE
Tél. : +225 20.21.31.98/20.36.04.97, Fax: +225 20.21.80.54
E-mail: infopeche@aviso.ci / infopech@gmail.com / www.infopeche.org

RAPPORT DE LA VISIOCONFERENCE DE LA

**3^{EME} SESSION EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE
L'ORGANISATION INTERGOUVERNEMENTALE D'INFORMATION ET DE
COOPÉRATION POUR LA COMMERCIALISATION DES PRODUITS DE LA
PÊCHE EN AFRIQUE (INFOPÊCHE)**

4 février 2021

I. INTRODUCTION

Créée en 1991 à Abidjan, INFOPÊCHE est une Organisation Intergouvernementale d'information et de coopération pour la commercialisation des produits de la pêche en Afrique. Elle regroupe 18 Etats membres (Angola, Cameroun, Congo, Côte d'Ivoire, Gabon, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Libéria, Maroc, Mauritanie, Mozambique, Namibie, Nigeria, Sénégal, Sierra Leone et Togo). La Côte d'Ivoire, Etat du siège, assure la Présidence du Conseil d'Administration.

Ces dernières années, INFOPÊCHE est confrontée à d'énormes difficultés financières et de fonctionnement. Compte tenu de l'évolution de la situation de plus en plus critique d'INFOPÊCHE, la Côte d'Ivoire en sa qualité de Président du Conseil d'Administration, a sollicité l'appui de la Commission de la Communauté Economique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) pour effectuer une mission d'évaluation de la situation, de la nature et de l'importance des besoins d'INFOPÊCHE. L'étude a été réalisée du 9 au 13 mars 2020. La mission, sur la base des principaux résultats et conclusions, a recommandé que se tienne d'urgence une session extraordinaire du Conseil d'Administration d'INFOPÊCHE afin d'analyser les conclusions et recommandations du rapport à l'effet de prendre les mesures appropriées de redressement.

La session extraordinaire a été précédée (2 et 3 février 2021) de la réunion des Directeurs des pêches, administrateurs d'INFOPÊCHE.

La 3^{ème} Session Extraordinaire du Conseil d'Administration d'INFOPÊCHE s'est tenue le 04 février 2021 par visioconférence en raison de la maladie à Coronavirus.

II. PARTICIPATION

Ont pris part à la réunion, les représentants des États membres suivants : Angola, Cameroun, Côte d'Ivoire, Gabon, Gambie, Ghana, Guinée-Bissau, Guinée, Royaume du Maroc, Mauritanie, Mozambique, Namibie, Nigeria, Sénégal et Togo.

Ont également assisté à la réunion en qualité d'observateurs, les organisations suivantes :

- La Conférence Ministérielle sur la Coopération Halieutique entre les Etats Africains Riverains de l'Océan Atlantique (COMHAFAT) ;
- L'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO) ;
- La Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO).

Le président du Conseil d'Administration s'est assuré que le quorum est atteint avec la participation de 15 Etats sur 18.

III. SÉANCE D'OUVERTURE

La cérémonie d'ouverture de la session a été présidée par S.E. Monsieur Moussa DOSSO, Ministre des Ressources Animales et Halieutiques de la République de Côte d'Ivoire, Président du Conseil d'Administration d'INFOPÊCHE.

Elle a enregistré sept allocutions.

- Monsieur Abdelouahed BENABBOU, Secrétaire Exécutif de la COMHAFAT, a félicité la Côte d'Ivoire pour la tenue de la session extraordinaire qui vise à redynamiser INFOPÊCHE, dont la pertinence est toujours d'actualité, particulièrement en matière de promotion du commerce régional des produits de la pêche. Il a mis l'accent sur la situation financière difficile d'INFOPÊCHE, résultats du défaut de paiement des contributions des États membres et qui fragilise l'institution. Il a rendu un vibrant hommage à la Côte d'Ivoire pour son rôle de leadership régional et continental pour toutes les questions relatives à la pêche, et remercié Monsieur le Ministre des Ressources Animales et Halieutiques, pour son implication personnelle, ses conseils, ses orientations et sa disponibilité en dépit de ses lourdes charges nationales.

Il a enfin réaffirmé l'engagement de la COMHAFAT qui est liée à INFOPÊCHE par un Mémoire d'Entente, à la soutenir, par la réalisation de programmes complémentaires ou communs, au bénéfice du secteur halieutique.

- Monsieur N'diaga Gueye, Fonctionnaire Principal de la FAO, a souligné qu'aujourd'hui plus que jamais, le poisson et les produits de la pêche sont essentiels dans la lutte contre la faim et la pauvreté. Le développement de chaînes de valeur durable est essentiel pour améliorer l'accès au marché et accroître le commerce mondial du poisson et des produits de la pêche. INFOPÊCHE a été une source importante de soutien en matière de marketing pour les producteurs et les exportateurs de poisson en Afrique, une région qui comprend certaines des plus grandes pêcheries du monde. Ses activités comprennent le rapprochement des acheteurs et des vendeurs, la publication d'informations commerciales actuelles et à long terme et la mise en place de services de conseil technique et de services spécialisés.

La FAO, à travers son Bureau Régional pour l'Afrique, se réjouit de la tenue des présentes assises et exprime le très vif souhait qu'INFOPÊCHE revienne totalement aux États membres qui se sont engagés formellement à le créer. Le paiement régulier de leur contribution encouragerait les autres partenaires à les soutenir. Il a salué la détermination des États membres de mener les réformes nécessaires en y associant le secteur privé et en tirant des leçons des expériences des autres réseaux Info comme INFOFISH.

- Pour sa part, Dr. Aboubacar SIDIBÉ a transmis dans son allocution, les salutations chaleureuses du Monsieur Sékou Sangaré, Commissaire Chargé de l'Agriculture, des Ressources en Eau et de l'Environnement de la CEDEAO. Il a rappelé que la coordination des politiques et stratégies de développement agricole régional est devenue une réalité en 2005 avec l'adoption de l'ECOWAP/CEDEAO. Cette politique régionale de l'agriculture vise à contribuer de manière durable à la satisfaction des besoins alimentaires de la population, au développement économique et social et à la réduction de la pauvreté dans les États membres.

Il a ensuite relevé que le potentiel de la pêche et de l'aquaculture n'est pas pleinement perceptible dans les stratégies de développement durable du secteur agricole. Aussi, il a rapporté que pour remédier à cette situation un Cadre Stratégique Détaillé pour le Développement d'une Pêche et d'Aquaculture Durable (CSD/DPAD) a été validé récemment par les Ministres chargés de la Pêche et de l'Aquaculture des pays membres de la CEDEAO. Pour finir, il a renouvelé, au nom du Président de la Commission de la CEDEAO, leurs sincères remerciements et leur gratitude aux Ministres des Pêches et de l'Aquaculture de la région, et aux partenaires techniques et financiers de l'ECOWAP/CEDEAO, pour leur engagement et leurs appuis multiformes.

Après les interventions des partenaires au développement, Monsieur le Président a invité ses pairs à prendre la parole.

- Monsieur Alioune N'DOYE, Ministre des Pêches et de l'Economie Maritime de la République du Sénégal, a réaffirmé l'engagement et l'adhésion du Sénégal à INFOPÊCHE après avoir rappelé la nécessité du mandat de cette Organisation pour les pays membres. Il a ensuite rappelé l'importance du secteur de la pêche pour le Sénégal en particulier et a déploré que le potentiel de ce secteur ne soit pas pleinement exploité pour assurer une plus grande disponibilité du poisson pour les populations malgré l'existence de politique de développement régional.

Il a appelé à l'adaptation du mandat de l'Organisation pour tenir compte des domaines émergents tels que l'économie bleue, la lutte contre la pêche illicite, non déclarée et non réglementée, la chaîne de valeur et les labels certifiant les produits mis sur les marchés, etc.

Il a enfin invité ses collègues Ministres à valider le rapport des experts et a recommandé la prise de fonction, dans les meilleurs délais, de l'administrateur de la phase de transition.

- Madame Esperança Da Costa, Secrétaire d'État des Pêches d'Angola a, au nom du Ministre de l'Agriculture et des Pêches de la République d'Angola, réaffirmé l'engagement de son pays à la vision collective de redynamisation d'INFOPÊCHE. Elle a remercié la République de Côte d'Ivoire pour son soutien à cette organisation importante qui contribue à la sécurité alimentaire et nutritionnelle ainsi qu'à la création d'emplois dans nos pays.
- Madame Levina OWUSU, Chef de Cabinet du Ministre a, au nom de Mme Elizabeth Afole QUAYE, Ministre des Pêches et du Développement de l'Aquaculture, réaffirmé l'engagement de son pays à la vision collective de redynamisation d'INFOPÊCHE. Elle a souligné qu'INFOPÊCHE est un outil très important qui jadis avait apporté un appui technique en matière d'hygiène, de sécurité sanitaire des Aliments et de développement du secteur des pêches des Etats membres.

Elle a enfin remercié la République de Côte d'Ivoire pays hôte pour son soutien à cette organisation depuis sa création et reste solidaire à la décision de redynamisation d'INFOPÊCHE.

- Dans son allocution d'ouverture, Monsieur Moussa DOSSO, Ministre des Ressources Animales et Halieutiques de la République de Côte d'Ivoire et Président du Conseil d'Administration d'INFOPÊCHE, a remercié ses collègues pour leur disponibilité à discuter de l'organisation qui est née de la volonté commune de chacun des États en 1991. Il a ensuite remercié les partenaires au développement notamment la Communauté Economique Des Etats de l'Afrique de l'Ouest dont la contribution a permis de réaliser l'étude diagnostic d'INFOPÊCHE et la tenue de cette session extraordinaire du Conseil d'Administration, ainsi que la FAO et la COMHAFAT pour leur constant appui.

Il a rappelé l'importance d'INFOPÊCHE et a relevé que l'évolution positive de l'environnement politique international et le dynamisme de la pêche et de l'aquaculture constituent des opportunités de développement des activités de cette institution commune.

Il a enfin présenté l'objectif principal de la session qui est de tracer les sillons d'un nouveau départ en procédant aux réformes nécessaires pour redynamiser INFOPÊCHE en vue d'en faire un véritable instrument de développement et de création de valeur ajoutée pour le secteur de la pêche et de l'aquaculture.

IV. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ET ORGANISATION DES TRAVAUX

4.1. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour suivant a été adopté par la session :

1. Ouverture de la réunion ;
2. Présentation du rapport des administrateurs ;
3. Examen et adoption des projets de recommandations des administrateurs ;
4. Adoption du rapport de synthèse ;
5. Questions diverses ;
6. Clôture de la réunion.

4.2. Déroulement des travaux

4.2.1. Ouverture de la session

La 3^{ème} session extraordinaire du Conseil d'Administration d'INFOPÊCHE a été présidée par Monsieur Moussa DOSSO, Président du Conseil d'Administration et Ministre des Ressources Animales et Halieutiques de la République de Côte d'Ivoire.

4.2.2. Présentation du rapport des administrateurs

Les recommandations du rapport des experts ont été présentées et soumises au Conseil d'Administration (le rapport des administrateurs est joint en annexe).

4.2.3. Examen et adoption des résolutions

La Conseil d'Administration après délibération a adopté les résolutions suivantes :

4.2.3.1. Réformes politiques

Les États membres ayant affirmé leur intérêt pour la poursuite de la mission d'INFOPÊCHE qui dispose d'un avantage comparatif évident en matière de commercialisation par rapport à la mission des autres organisations sous régionales, régionales et continentales de gestion des pêches ;

Les États membres considérant l'Accord portant création de la zone de libre-échange continentale africaine comme une opportunité pour développer les activités d'INFOPÊCHE sur l'ensemble du continent ;

Les États membres réaffirmant leur volonté politique à continuer de soutenir INFOPÊCHE, s'engagent à :

- a) réviser le mandat d'INFOPÊCHE pour tenir compte des évolutions de l'environnement de développement de la pêche et de l'aquaculture, des innovations techniques et technologiques ;
- b) réviser les textes réglementaires pour les adapter à l'évolution actuelle de l'environnement politique des pêches et de l'aquaculture ;
- c) élaborer un plan stratégique quinquennal de développement d'INFOPÊCHE pour le mettre en perspective.

4.2.3.2. Réformes institutionnelles

Les États membres notant que le cadre institutionnel d'INFOPÊCHE est devenu peu opérant, s'engagent à :

- a) adopter un nouvel organe décisionnel au niveau ministériel avec ses modalités de fonctionnement ;
- b) faire réaliser une étude de faisabilité sur l'opportunité d'arrimer INFOPÊCHE à l'Union Africaine en tant qu'institution technique spécialisée.

4.2.3.3. Réformes de la gouvernance

Les États membres ayant constaté des dysfonctionnements importants dans le mécanisme de la gouvernance au sein d'INFOPÊCHE, s'engagent à :

- faire élaborer un plan de communication qui renforce les liens avec les administrations des pêches des États membres, les professionnels du secteur, les autres organisations similaires et qui promeut une concertation dynamique, le lobbying et l'opérationnalisation effective des Mémoires d'Entente en cours avec les partenaires.

4.2.3.4. Phase de transition

Les États membres ayant constaté la faiblesse d'adaptation d'INFOPÊCHE aux contextes régional et global en profondes mutations ;

Les États membres ayant noté également la faiblesse du management stratégique d'INFOPÊCHE qui a limité la possibilité de développer des réseaux de partenaires, de percevoir l'évolution du marché, de s'adapter et d'amener l'équipe de travail avec des profils variés à adhérer à une vision commune et novatrice pour tirer les leçons des changements et capter les opportunités ;

Les États membres convaincus de la nécessité d'une phase de transition pour négocier la normalisation afin qu'INFOPÊCHE soit mise en capacité de performance, s'engagent à :

- a) ouvrir une transition opérationnelle d'une durée de deux ans et désigne la Côte d'Ivoire en sa qualité de Présidente du Conseil d'Administration et d'État de siège d'INFOPÊCHE, pour assurer la mise en œuvre de la transition ;
- b) mettre en place une task-force composée des pays suivants : Angola, Maroc, Sénégal, Côte d'Ivoire et Sierra Léone pour appuyer les actions de l'Autorité de transition ;
- c) soutenir la transition
- d) mettre la feuille de route ci-dessous :
 1. Proposer une structure optimale pour moderniser le mode de gestion en vue de réaliser les objectifs d'INFOPÊCHE ;
 2. Régulariser la situation administrative du personnel ;
 3. Élaborer et mettre en œuvre une stratégie de mobilisation des ressources au niveau des États membres et des partenaires au développement ;
 4. Apurer les salaires, les accessoires de salaires et les charges sociales ;
 5. Doter INFOPÊCHE d'équipement et de logistique appropriés ;
 6. Examiner et mettre en œuvre les résolutions énoncées dans les points 4.2.3.1, 4.2.3.2 et 4.2.3.3.

4.2.3.5. Financement d'INFOPÊCHE

Les États membres ayant affirmé qu'INFOPÊCHE est née de leur propre volonté ;

Les États membres ayant exprimé leur sérieuse préoccupation quant à la santé financière d'INFOPÊCHE et ayant noté que l'accumulation des arriérés fragilisent le fonctionnement de l'institution, se sont engagés à :

- a) s'acquitter régulièrement de leurs contributions au budget d'INFOPÊCHE ;
- b) solder leurs arriérés ;
- c) verser leur contribution au budget régulier d'INFOPÊCHE pour l'année 2021 et pour les années qui suivent ;
- d) payer leurs arriérés sur la base d'un échelonnement.

V. QUESTIONS DIVERSES

Aucune question diverse n'a été inscrite à l'ordre du jour

VI. ADOPTION DU RAPPORT DE SYNTHÈSE

Les Ministres chargés des Pêches des États membres d'INFOPÊCHE ont adopté à l'unanimité le rapport de la 3^{ème} session extraordinaire du Conseil d'Administration.

VII. CLÔTURE DE LA SESSION

Monsieur El MALAGUI Mohamed, Directeur d'INFOPÊCHE a adressé ses remerciements au Gouvernement de Côte d'Ivoire pour toute l'attention dont il bénéficie en Côte d'Ivoire. Il a ensuite adressé une mention toute spéciale à l'endroit de Monsieur Moussa DOSSO, Ministre des Ressources Animales et Halieutiques, Président du Conseil d'Administration d'INFOPÊCHE et ses collaborateurs pour les énormes sacrifices consentis en faveur de l'organisation.

La cession a adressé trois motions à la COMHAFAT, à la FAO et à la CEDEAO pour les remercier de leur engagement aux côtés d'INFOPÊCHE.

Monsieur Moussa DOSSO, Ministre des Ressources Animales et Halieutiques de la République de Côte d'Ivoire, Président de la cession s'est réjoui de la participation effective de ses pairs et pour leur mobilisation pour faire d'INFOPÊCHE l'un des instruments de coopération halieutique le plus performant et compétitif dans le secteur de la transformation et de commercialisation des pêches et de l'aquaculture en Afrique. Il a remercié les Ministres pour les engagements pris pour soutenir la phase de transition et les réformes nécessaires à la redynamisation d'INFOPÊCHE. Il a invité les États membres de la task-force à apporter à la transition tout l'appui afin d'en assurer la réussite.

Puis, il a déclaré clos les travaux de la 3^{ème} session extraordinaire du Conseil d'Administration d'INFOPÊCHE.

Le Président du Conseil d'Administration



Moussa DOSSO

Annexe 3 : Liste des ateliers à l'échelle nationale, régionale auxquels INFOPÊCHE a pris part de 2021 à 2023

En dépit de la précarité des ressources financières, le Directeur a effectué des missions afin de repositionner la structure qui souffre d'un manque criant de contrat de consultation. Ainsi, au cours de la période 2021-2023, 04 missions ont pu être effectués.

- Atelier : Vers un meilleur accès au marché régional et international des produits de la pêche et de l'aquaculture du 10 au 11 mars 2022 à Abidjan, avec 47 participants venant de 22 pays membres de la COMHAFAT et d'INFOPÊCHE.
- Séminaire sur la promotion d'une aquaculture durable sur le thème 'Quelle aquaculture pour une contribution conforme à l'initiative de la croissance bleue' du 25 au 27 octobre 2021, à Dakhla, Maroc
- Atelier de validation de la méthodologie du système intégrée de collecte et de traitement de données statistiques halieutiques, 11 novembre 2021
- Renforcement des capacités du Togo : Suite à une requête du Ministre de l'Économie Maritime, de la Pêche et de la Protection Côtière de la République togolaise, un atelier de formation des agents de la Direction des Pêches et de l'Aquaculture du Togo en matière de certification des captures est prévu du 5 au 7 juillet 2022 à Lomé a vu la participation de 25 agents de la Direction des Pêches et de l'Aquaculture du Togo.
- Participation à la 5^{ème} Assemblée Générale & Réunion biennale de l'APRIFAAS, 25 - 28 octobre 2022, Rabat Maroc. Au cours de cette réunion, la demande d'adhésion à APRIFAAS d'INFOPÊCHE a été acceptée.
- Gestion et résilience des pêcheries de petits pélagiques en Afrique de l'Ouest – GREPPAO-PESCAO-UE, 30 novembre 2022.
- Atelier de Grand-Bassam - réforme sur le faux thon....
- Atelier de Grand-Bassam - sur les lois de la pêche.
- Panel : Enjeux de la valorisation des produits de pêche : 1^{ère} édition du Sommet de l'Élevage du 08 au 10 décembre 2022, à Abidjan, Côte d'Ivoire.
- Séance de travail avec la Direction des Pêches, le 6 janvier 2023
- Participation à la consultation technique virtuelle sur la validation de cadre stratégique de l'économie bleue de la CEDEAO, février 2023.
- Séance de travail dans les locaux d'INFOPÊCHE avec le Secrétaire Exécutif de la Commission Régionale des Pêches du Golfe de Guinée (COREP), du 07 au 09 février.
- Séance de travail dans les locaux d'INFOPÊCHE avec une ONG américaine février 2023
- Participation à l'atelier de la célébration de la Journée Internationale des Droits de la Femme organisé par CAOPA "Promotion de l'appui à l'action de la pêche artisanale africaine" du 6 au 7 mars 2023 à Abidjan, Côte d'Ivoire.
- Séminaire régional : "Pour un meilleur accès aux marchés des produits de la pêche et de l'aquaculture : Amélioration des exportations vers les marchés internationaux à travers les contrôles qualités des produits de la pêche et une bonne maîtrise de certains instruments internationaux pertinents", du 16 au 17 mars 2023, Abidjan, Côte d'Ivoire.
- Séance de travail avec le consultant Henry ZERBO au siège d'INFOPÊCHE, le 20 mars 2023.
- Participation à la réunion virtuelle sur le bilan de la mise en œuvre et les perspectives de la politique agricole de l'UEMOA (PAU), du 18 au 20 septembre 2023.
- Participation à la Sixième Assemblée Générale de la Plateforme Africaine pour les Institutions Régionales de la Pêche, de l'Aquaculture et des Systèmes Aquatiques (APRIFAAS), du 10 au 12 octobre 2023, Tanger, Maroc.
- Atelier Régional "Les Accords d'Accès aux Ressources Halieutiques des États Côtiers Riverains de l'Atlantique, du 25 au 26 octobre 2023, Abidjan, Côte d'Ivoire".
- Participation en ligne à la réunion annuelle de l'ICCAT, 13 au 20 novembre 2023.

Annexe 4 : Existence des MOU avec d'autres organisations

Organisations ou Institutions	Nature de l'Accord	Date de signature
ONUDI	Accord de coopération	24 juin 1996
SIPPO	Protocole d'Entente (MOU)	15 novembre 1999
FAO	Accord de Coopération	29 novembre 1999
COMAHAFAT	Protocole d'Entente	08 juillet 2000
CSRP	Protocole d'Entente	15 novembre 2001
NORAD	Accord de Coopération	16 juin 2003
CFC	Accord de Coopération	16 juin 2003
GIHE	Protocole d'Entente	06 novembre 2005
CEBEVIRHA	Protocole d'Entente	12 avril 2005
CRSP, COREP, CPCO, REPAO COMHAFAT	Mémorandum d'Entente	2015
APRIFAAS	Adhésion	Septembre 2022

Annexe 5 : Répertoire des projets et ateliers et études d'INFOPÊCHE de 1993 à 2017

✓ Cas de projets exécutés

- Projet ONUDI TF/RAF/87/904/11-52/ EO3302-ONUUDI- Décembre 1988- Janvier 1989.
Rapport publié : *Etude structurelle du secteur industriel de la pêche au Sénégal.*
- Projet Bonga (Valorisation des captures de la pêche artisanale) 1990
- Projet FAO/ GCP/ INT/ 467/ NOR- Augmentation du rôle des produits de la pêche dans l'allègement de la malnutrition- Octobre- Novembre 1993 - Rapport publié : *Une revue de la disponibilité des produits de la pêche pour les communautés les plus démunies de l'Afrique de l'Ouest dans la vallée du Rift.*
- Projet FAO GCP/ CVI/028/NET, Mindelo Cape Vert Mars- Avril 1994
Rapport publié : *Études socio- Economiques de la pêche artisanale au Cap Vert : Demande de poisson et Opportunités commerciales ; Potentiel d'exportation pour les produits capverdiens de la pêche.*
- CFC, Gambia 1995 (Project Code FSCFT/01 "Development and Promotion of Value-added Fisheries Products in the Gambia")
- Projet CFC/FSCFT22 Diversification et Commercialisation des Produits de la Pêche à Valeur – Ajoutée en Guinée et en Mauritanie en 2005 ;
- PROJET ONUDI/CEBEVIRHA TF/RAF/05/021 : Assistance technique pour une étude de faisabilité d'un centre communautaire d'appui à la filière pêche, 2006 ;
- Rapport d'audit technico sanitaires des ETP au Bénin, Cameroun et Togo ;
- «Boîte à images» pour les acteurs artisanaux du Bénin, Cameroun et Togo au compte du programme SFP ;
- Projet Unité INFOSA 2001 ;
- Projet INFOPÊCHE/CPCO : Projet d'appui à la promotion du commerce et de l'information commerciale des produits de pêche en Afrique de l'Ouest : cas des Etats membres du CPCO, 2017.

✓ Cas d'études réalisées

- Bureau Régional de la FAO pour l'Afrique Accra - juillet 1993 - Rapport publié : *Commercialisation du poisson dans la zone Sahélienne.*
- CDI –avril mai 1995 - Rapports publiés : *Evaluation de 19 sociétés du secteur pêche répartie au Ghana et au Sénégal, avec l'objectif favoriser les rapprochements avec les opérateurs européens.*
- CDC septembre 1995 - Rapport publié : *L'Etude l'approvisionnement de GAFCO en thon (Ghana).*
- UNIDO November/December 1995 - Rapport publié : *Situation des pêches des pays sélectionnés de la conférence Ministérielle dans le cadre des objectifs formulés pour le programme régional.*
- FAO/INFOPÊCHE : *Etude sur les marchés et Industries de thon en Afrique, Octobre 2003*
- *Production et commercialisation des produits de la pêche à valeur ajoutée dans les régions du sud et de l'est de l'Afrique, Janvier 2004*
- *Etude de marché sur les potentialités de production de la perche du Nil, à valeur ajoutée, 2005*
- *Etude sur la pêche artisanale en Afrique de l'Ouest : le cas du Sénégal et du Ghana, Novembre 2005*
- *Évaluation des opportunités et des contraintes liées à la construction d'un centre communautaire des pêches en Guinée Equatoriale ; étude de faisabilité de la construction d'un centre communautaire des pêches en Guinée Equatoriale 2006 ;*

Quelques ateliers de formation et conférences organisés

INFOPÊCHE a organisé, voire coorganisé plusieurs conférences et ateliers pour promouvoir les produits de pêche.

- 1- *Conférence internationale sur la pêche des petits pélagique et du merlu (Abidjan 1991)*
- 2- *Conférence internationale sur la pêche des petits pélagique et du merlu (Cap Town- 1995)*
- 3- *Atelier sur la deuxième croisade entre acheteur et vendeur (Douala – 1996)*
- 4- *Atelier sur la troisième croisade entre acheteur et vendeur (Accra – 1997)*
- 5- *Conférence Internationale sur les pêcheries des petits pélagiques – 1997*
- 6- *Atelier de formation sur le HACCP (Freetown-1997)*
- 7- *Atelier sous régional sur la vérification et l'audit des systèmes HACCP dans les industries de la pêche*
- 8- *Atelier sous régional sur la vérification et l'Audit des systèmes HACCP dans les industries de la pêche (Gabon -1999)*
- 9- *Atelier régional sur les pertes après capture des produits de la pêche et le programme des moyens d'existence des produits de la pêche en Afrique de l'Ouest (Grand Bassam, Côte d'Ivoire- 2000)*
- 10- *Atelier sur l'assurance qualité des produits de la pêche (Dakar, Sénégal-2001)*
- 11- *Forum sur les produits de la pêche à valeur ajoutée (Mauritanie -2002)*
- 12- *Atelier national sur la construction et l'expérimentation des caisses isothermes (Douala – 2002)*
- 13- *Forum CFC sur les produits de la pêche à valeur ajoutée (Nouakchott, Mauritanie) 2003*
- 14- *Atelier sur les Accords de l'OMC et des pêcheries (Accra 2004)*
- 15- *Séminaire sur les technologies d'information pour l'appui de la sécurité et de la qualité des produits de la pêche (Dakar Sénégal 2004)*
- 16- *Atelier sur les accords de l'OMC et les pêcheries au (Cap Vert, Praia 2005)*
- 17- *MSC sur l'étiquetage écologique (Ghana – 2006)*
- 18- *Première Conférence Africaine sur le thon (Abidjan – 2014) en collaboration avec Atuna*
- 19- *Training workshop upon access to European market and safety of processed fishery products (smoked), (2017- Liberia)*
- 20- *Atelier de formation sur la collecte de données commerciales (Accra - 2017)*
- 21- *Atelier de formation sur la collecte de données commerciales (Lomé, 2017)*
- 22- *Atelier de formation sur la collecte de données commerciales (Cotonou - 2017)*
- 23- *Atelier de formation sur la collecte de données commerciales (Abidjan - 2017)*
- 24- *Atelier COMHAFAT/INFOPÊCHE, «Pour un meilleur accès au marché des Produits de la Pêche et l'Aquaculture» à Abidjan, Côte d'Ivoire (2022).*